



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculture

Question écrite n° 63534

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité sur les décrets d'application qui régissent la retraite complémentaire obligatoire (RCO). Il lui demande des précisions quant à la date de parution de ces décrets.

Texte de la réponse

Deux projets de décrets fixant, pour 2005, les paramètres financiers de la retraite complémentaire obligatoire (RCO) sont actuellement en cours de préparation. Ils fixent également la valeur du point de retraite complémentaire obligatoire. Le premier décret concerne la métropole et le second décret concerne les départements d'outre-mer. Le financement du régime de RCO doit être effectué en tenant compte de l'équilibre financier du régime de protection sociale des non-salariés agricoles. Les discussions portant sur le respect de cet équilibre financier ont été à l'origine du retard dans le calendrier de publication de ces textes. Cependant, il est particulièrement veillé à ce que les décrets soient publiés dans les plus brefs délais et en tout état de cause au plus tard avant la fin du mois d'octobre.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63534

Rubrique : Prérétraites

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2005, page 4137

Réponse publiée le : 20 septembre 2005, page 8698